

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES**  
**COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE**

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 MAI 2020 A 20h30 AU CENTRE CULTUREL**

**Sont présents (26)** : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeannine VIDAL, Yves ESCAPE, Jean TELASCO, Blaise FONS, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Catherine MIFFRE, Pascale PUY, Christian FALZON, Françoise CAMPREDON, Laurent FOURMOND, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Bertille MARTY, Yannick COSTA, Carine DEVOYON, Chrystèle CARLOS, Joël PACULL, Marc BILLES, Karine CAROLA, Pascal-Henri BASSET, Xavier ROCA, Laurence BARBERA, Nicolas OLIVE, Jean-Pascal GARDELLE.

**Absent ayant donné pouvoir (1)** : Evelyne SARRAZIN (procuration à M. Xavier ROCA)

**Secrétaire de séance** : Jean-Pascal GARDELLE.

**Date de la convocation** : 20/05/2020

<b>N° de délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Proposition</b>	<b>Vote</b>
2020/022	Election du Maire	Jean-Paul-BILLES	Adoption à l'unanimité
2020/023	Détermination du nombre des adjoints au Maire	Deux adjoints	Adoption à l'unanimité
2020/024	Election des adjoints	Mme Nathalie PIQUE et M. Guy PALOFFIS	Adoption à la majorité
2020/025	Décisions du Maire durant la crise sanitaire	Confirmation des décisions prises par le Maire en application de l'article 1 I. alinea 1 <sup>er</sup> de l'ordonnance n° 2020-391 du 1 <sup>er</sup> avril 2020 (subventions aux écoles)	Adoption à l'unanimité
2020/026	Délégation du Conseil Municipal au Maire	Article L.2122-22 du CGCT, alinéas 4, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 16, 20, 21, 24 et 26	Adoption à l'unanimité
2020/027	Indemnités des élus	Maire : 44% ; Adjoints : 17 % ; Conseillers délégués : 7 et 14%	Adoption à l'unanimité
2020/028	Convention	Convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire	Adoption à l'unanimité

*Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.*

Compte-rendu affiché le : 05/06/2020

Mis en ligne sur le site de la commune le : 05/06/2020